



PLANNING DES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

7h30 à 11h30

DU 1^{ER} au 9 JUILLET UNIQUEMENT LE MATIN

La présence de l'élève est obligatoire

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE

MERCREDI 1 ^{ER} JUILLET	JEUDI 2 JUILLET	LUNDI 6 JUILLET	MARDI 7 JUILLET	JEUDI 9 JUILLET
1MARVI 1G 1CVPM 1STD2A 1BMA Nouveaux affectés	2GT OPTION CCD	2GT OPTION MAGES 2CAP SIDE G	2 CVPM 2 MARVI	L1 DNMADE ESPACE et GRAPHISME

MERCI DE RESPECTER CE CALENDRIER et les horaires. AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCORDÉE.

PIECES A FOURNIR

◇ Remplir la fiche de renseignement de santé, la fiche d'urgence et la fiche Service Annexes

Fournir une adresse mail valide pour finaliser l'inscription pour le télépaiement des frais de scolarité

◇ Notification d'affectation **OBLIGATOIRE**

◇ Exeat et fiche siècles délivrés **par l'établissement d'origine** obligatoire (pas d'inscription sans ces documents)

◇ Photocopie du livret de famille **complet**

◇ Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (CNI ou passeport)

◇ Copie des bulletins des 3 trimestres **2025-2026** et relevé de notes du bac **pour les étudiants**

◇ Notification MMPH, copie GEVASCO OU PAP si l'élève bénéficie d'adaptations et/ou d'un(e) AESH

◇ **PAI : les certificats médicaux** y compris pour les contre-indications alimentaires (sous pli confidentiel fermé, avec nom de l'élève)

◇ Attestation d'assurance scolaire **2026-2027 OBLIGATOIRE**

◇ **12€ pour** le tee-shirt d'EPS obligatoire uniquement en espèce (faire l'appoint) ou chèque

◇ **5 Photos** d'identité récentes, non scannées avec nom et prénom au dos de chaque photo

◇ **1 RIB** (compte courant) d'un responsable légal qui a fait la demande de **bourse**

◇ **1 RIB** (compte courant) d'un responsable légal pour les élèves des sections professionnelles ou **1 RIB au nom de l'élève** s'il est ou sera majeur au cours de l'année scolaire pour la gratification de stage filière professionnelle

◇ Photocopie des pages de vaccination

Demi-pension : 72 € (20 repas) et badge de cantine **12€** à régler uniquement en CB

Certificat médical obligatoire pour les contre-indications alimentaires

Parents séparés ou divorcés : Fournir l'extrait du jugement ou l'ordonnance de non-conciliation où est notifié l'autorité parentale (conjointe ou exclusive)

INTERNAT (sous réserve d'acceptation)

L'internat est réservé aux **lycéens** et l'admission se fait selon certains critères et en fonction du nombre de places disponibles. L'admission n'est valable que pour l'année en cours.

Procédure :

1 : Aucune demande d'admission ne sera traitée sans les **justificatifs de domicile de moins de 3 mois des deux responsables légaux.**

2 : la réponse sera donnée **par courrier**

Paiement : La participation forfaitaire annuelle des responsables légaux est de **1600€**. Dès réception du courrier, **le premier Paiement de 600€ doit être effectué par virement au plus tard le 14.**

Août 2026, puis **500€** en Octobre et **500€** en Novembre **en CB ou virement**. Précisez le Nom et prénom de l'élève dans le libellé du virement

Nb : Le RIB sera transmis sur le courrier d'attribution de place à l'internat.

